Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20261019-08092026-DE

PONTRIEUX

Département des Côtes d'Armor

VILLE de PONTRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, **le 19 OCTOBRE 2026 à** 18 H 30, le Conseil Municipal de la Ville de PONTRIEUX, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur le Maire, Anthony LE GOAZIOU.**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de votants : 15

ETAIENT PRESENTS : LE GOAZIOU Anthony, PICHOT Pierre, IZEM Zora, COSQUER Parick, PERSON Béatrice, HERVE Inès, HOLLEY Fabrice, LEPETZ Sébastien, , PICARD Marie, LESNE Jean-Luc, DRONNE Anne, LEDUC Marie, VILLECROZE Philippe, CAPMARTY Ivan, CHAUVEAU Nicole

Secrétaire de Séance : DRONNE Anne

Assistait également à la réunion :Angélique LACHE, Directrice Générale des Services

Date d'envoi des convocations : 12/10 /2026

DELIBERATION N°08/09/2026_ REVISION DES TARIFS DE LA GARDERIE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Les tarifs de la garderie scolaire ont été fixés par délibération en date du 6 juin 2017.

Quotient Familial	Matin (sans gouter)		Soir (avec gouter)	
QF	L'heure	La ½ heure	L'heure	La ½ heure
$QF \leq 512$	0.50 €	0.25 €	0.80 €	0.40 €
$512 < QF \leq 1138$	1.00 €	0.50 €	1.50 €	0.75 €
$QF > 1138$	1.50 €	0.75 €	2.15 €	1.10 €

Il est nécessaire de prévoir un « tarif sans gouter » pour la garderie du soir.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20261019-08092026-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **ACTE** un tarif sans goûter pour la garderie du soir sur la base du tarif de la garderie du matin

- **REVISE** les tarifs de la garderie **comme suit :**

Quotient Familial	Matin (sans gouter)		Soir (avec gouter)		Soir (sans gouter)	
QF	L'heure	La ½ heure	L'heure	La ½ heure	L'heure	La ½ heure
$QF \leq 512$	0.50 €	0.25 €	0.80 €	0.40 €	0.50 €	0.25 €
$512 < QF \leq 1138$	1.00 €	0.50 €	1.50 €	0.75 €	1.00 €	0.50 €
QF> 1138	1.50 €	0.75 €	2.15 €	1.10 €	1.50 €	0.75 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibéré et adopté en séance lesdits jours, mois et an.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE PONTRIEUX (Côtes d'Armor)

Anthony LE GOAZIOU